



Décisions du Conseil communal de Chésèrèx prises lors de sa séance du 10 octobre 2024

Préavis municipal 32/2024 : Arrêté d'imposition pour l'année 2025

Le Conseil communal a décidé, à la majorité :

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2025, tel que présenté.

(Cette décision devant encore être soumise à approbation cantonale, le référendum ne sera possible qu'après celle-ci. Un nouvel affichage aura lieu à ce moment-là.)

Préavis municipal 33/2024 : Adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)

Le Conseil communal a décidé, à la majorité :

- d'adopter le volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités.

Préavis municipal 34/2024 : Modifications des statuts du Service Intercommunal des Eaux de Chésèrèx-Grens-Eysins (SIECGE)

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité :

- d'approuver les nouveaux statuts du Service Intercommunal des Eaux de Chésèrèx-Grens-Eysins (SIECGE), tels que présentés, avec un montant au plafond d'endettement de CHF 8'500'000.00 (huit millions cinq cent mille francs suisses).

Chésèrèx, le 11 octobre 2024
10.01

Fabienne Chambaz-Lacôte

Secrétaire municipale

Avis affiché au pilier public du 11 octobre 2024 au 25 octobre 2024

« Conformément aux articles 160 et ss. LEDP, la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité dans les 10 jours qui suivent l'affichage. »